



MAIRIE
DE
SALIGNAC
04290

Salignac le 12 juin 2018

Inscription transport scolaire

Madame, Monsieur,

Depuis le 1er septembre 2017, la Région est devenu autorité gestionnaire des transports scolaires, une compétence qui était auparavant gérée par le Département. Un nouveau règlement des transports scolaires a été édité pour la rentrée 2018-2019, celui-ci est disponible sur le site : transportscolaire.regionpaca.fr

Les inscriptions au service transport scolaire sont à faire directement sur internet sur le site : transportscolaire.regionpaca.fr

En cas de difficulté vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription papier et venir le déposer à l'accueil de la mairie.

Le tarif de 110 € indiqué sur le site de la Région et sur le formulaire papier, est le coût d'un élève facturé à la commune.

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, la participation des familles pour la commune de Salignac reste inchangée, vous recevrez une facture par trimestre, à régler à la trésorerie de Sisteron :

- 1er enfant	15.00 €
- 2ème enfant	10.00 €
- 3ème enfant et plus	5.00 €

Attention les inscriptions sont à faire **avant le 31 juillet 2018**, passé cette date l'édition de la carte n'est pas garantie pour la rentrée et l'élève ne pourra pas avoir accès au transport scolaire. La commune ne disposera plus de cartes, celles-ci seront envoyées directement par la Région. En cas de perte, la demande de duplicata est à faire auprès de la Région.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Chantal CHAIX,
Le Maire